

Communiqué de presse
Vendredi 05 juin 2020



« Partir en France, c'est tendance », la dernière campagne de communication digitale de l'UMIH



Depuis lundi 18 mai et les propos rassurants du Premier ministre sur les vacances d'été, l'UMIH et ses syndicats associés ont lancé sur les réseaux sociaux la campagne « Partir en France, c'est tendance » et le hashtag VacancesFrance.



Pour relancer l'économie de nos entreprises, un seul mot d'ordre, partir et consommer français dans les hôtels, restaurants, traiteurs, cafés, établissements de nuit, thalasso, bowlings.



Déclinée en 7 vignettes, cette campagne va mettre à l'honneur tout au long du mois de juin, les différents établissements qui composent le secteur CHRD et plus largement le tourisme.



Depuis 2017, l'UMIH multiplie ses engagements en faveur du tourisme rural. (Signature d'une convention, création d'une commission ruralité, membre fondateur du Parlement rural, participation à la proposition d'un plan de relance du tourisme durable...). Il faut inciter un tourisme qui profite à tout le territoire pour sortir de la règle du 80/20 (80 % des touristes sur 20 % du territoire).



Nos entreprises créent du lien social, des emplois, de la vie, elles développent les économies locales et participent à l'attractivité touristique. Elles agissent comme autant de points d'accueil et de repère pour les touristes qui donnent envie de découvrir la France. Sans elles, nous perdons l'identité de notre territoire, nous devons les soutenir !



« La réouverture, c'est une délivrance pour la profession. Les déplacements sont enfin autorisés et cela va permettre d'irriguer le territoire. Ce qui fera toute la différence, c'est la consommation des Français. Nous voulons les sensibiliser à partir et à rester en France pour leurs prochaines vacances afin d'être acteurs dans la relance économique », Roland Héguay, président confédéral de l'UMIH.



L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle N°1 du secteur de l'hôtellerie-restauration. Avec ses syndicats associés, l'UMIH représente 77% des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle. Depuis 70 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (outre-mer inclus).



Pour rappel : Le secteur des cafés, hôtels, restaurants en France représente 230 000 entreprises, 1 million d'emplois directs et 84 milliards d'euros, soit plus de 60 % du chiffre d'affaires du tourisme qui représente 8% du PIB.



Contact presse

Ophélie Rota – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr

Charlotte Le MONIET – 07 87 02 69 66 – charlotte.lemoniet@umih.fr



Chambre Syndicale
des Lieux Musicaux
Festifs & Nocturnes



L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est l'organisation professionnelle N°1 du secteur de l'hôtellerie-restauration. Avec ses syndicats associés, l'UMIH représente 77% des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle. Depuis 70 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (outre-mer inclus).